LES ASSURANCES DANS LE TRANSPORT

Durée de la formation :
2 jours

Tarif intra :
4590 € HT / groupe

Tarif inter :
1590 € HT / personne

Les assurances dans le transport

Lors d'un transport de marchandise, cette dernière est exposée à différents risques (de la détérioration à la perte notamment). L'assurance permet de garantir un remboursement proportionnel aux valeurs transportées si ces dernières subissent des dommages ou sinistres. Il est donc primordial de connaître les risques afin de les anticiper et de savoir choisir son assurance.

Objectifs de la formation

- Assimiler les mécanismes de l'assurance transport
- Identifier les caractéristiques des principales polices
- Distinguer les différentes clauses et les garanties existantes

Programme de la formation

JOUR 1 :

Identifier les différents dommages et risques associés au transport

- Les différents modes de transport et les risques associés
- Le cas particulier de certains transports (contrat-types)
- Les dommages matériels et immatériels
- Les cas de prescription
- Les risques exceptionnels, les risques de guerre et les risques exclus

Différencier les polices et garanties de l'assurance transport

- L'obligation d'assurer la marchandise et les règles prévues par les contrats de vente (Incoterms)
- Les différents types de police d'assurance marchandises
- Les différents types de contrats d'assurance transport (la responsabilité civile commissionnaire)
- L'intérêt de l'assurance marchandise
- Les assurances existantes : ad valorem, tiers chargeur, responsabilité
- Le cas des transports pour compte propre
- Les clauses vols et assurances additionnelles

JOUR 2 :

Évaluer sa police d'assurance

- Les différents types de garanties : durées et montants
- La déclaration initiale du risque
- La déclaration de valeur par l'expéditeur
- Les modes d'évaluation des primes d'assurances
- Les imprimés type : polices d'assurances, clauses, conventions, conditions générales
- Les motifs pour lesquels l'assureur peut limiter sa garantie

Gérer l'ouverture d'un dossier sinistre

- La gestion du sinistre par l'assuré
- Les mesures conservatoires à engager
- La déclaration du sinistre
- Les interventions des experts
- La constatation des dommages
- Le cas de la faute inexcusable

Identifier les principaux modes de règlement des litiges

- Les plafonds de garanties
- Le règlement de l'indemnité
- La compensation entre indemnité et prime
- Les cumuls d'assurance
- Les différents recours possibles, la renonciation à un recours

Prérequis

Aucune connaissance préalable n'est requise pour suivre cette formation

Public cible

Toute personne qui se charge de l'assurance dans le transport

Pédagogie

Méthodes d'apprentissage et d'évaluation :

- Apports théoriques et pratiques
- Travaux d'application et cas pratiques
- Évaluation des acquis en fin de formation

Intervenant :
Formateur de terrain de haut niveau professionnel, doté d'un véritable sens de la pédagogie

Supports de formation remis :
Support de formation et corrigés des exercices

Une attestation de formation sera délivrée à chaque participant